

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
COMITÉ SYNDICAL DU  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION & L'ÉLIMINATION DES  
DÉCHETS NOUVELLE GÉNÉRATION

Séance du 9 mars 2026

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 16
- Votants : 16

**Délibération n° DEL-2026-008**

Objet de la délibération : **FIXATION DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES POUR L'EXERCICE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars, à 15h00, le comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Salle « Espace réunion » de la CCCV à Le Luc, sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-quatre février 2026.

**Délégués Présents** : Éric AUDIBERT, Michel GROS, Jean-Pierre VERAN, Hervé PHILIBERT, Dominique LAIN, Patrick BONNET, Jean-Martin GUISIANO, Fernand BRUN, Jean-Louis PORTAL, Jean-Pierre ROUX, Yannick SIMON, Jean-Michel DRAGONE, Patrick ROSSI, France TERMES, Christine TESSON, Olivier VESPERINI.

**Délégués Représentés** : Néant

**Délégués Absent(s) Excusé(s)** : Didier BREMOND, Romain DEBRAY, Alain DECANIS, Jérémy GIULIANO, André GUIOL, Carine PAILLARD, Franck PERO, Claude PORZIO, Nathalie SALOMON, Olivier BARTHELEMY, Lydie BERTIN-PATOUX, Gilbert BRINGANT, Jean-Michel CONSTANS, Gérard FABRE, Diane FERNANDEZ, Olivier HOFFMANN, Paul KHADIR, Jean-Luc LAUMAILLER, Alain RAVANELLO, Nicole RULLAN, Pascal SIMONETTI, Patrice TONARELLI, Philippe VALLOT, Thierry BONGIORNO, Eric COLLIN, Christophe CORTES, Jean-Luc LONGOUR, Marjorie VIORT, Aude BODY, André DELPIA, Céline FERRARO, Liliane LUONGO, Richard MAURIN, Didier MONTANARD, Christian GHINAMO, Yves SOUQUE, Christophe VERCOUTRE, Emmanuel HUGOU, Franck PANIZZI, Alain THOUROUDE, Eric TOURET.

**Secrétaire de séance** : Patrick BONNET.

Sur le rapport de Monsieur le Président, exposant :

**VU** la délibération du Comité Syndical n° DEL-2026-002 du 9 février 2026, portant organisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire afférent,  
**VU** la délibération du Comité Syndical n° DEL-2026-006 du 9 mars 2026, portant vote du Budget Primitif 2026,

**CONSIDÉRANT** que le syndicat doit définir le besoin de financement du service pour la gestion du traitement des déchets ménagers afin de déterminer les participations annuelles de ses membres, **CONSIDÉRANT** les échanges survenus lors du Débat d'Orientation Budgétaire et du vote du Budget Primitif 2026,

Monsieur le Président propose de définir pour l'exercice 2026, le montant de participation par membre adhérent au SIVED NG. Il rappelle que ces participations correspondent à l'évaluation des besoins définis selon les modalités présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire et prise en considération lors du vote du Budget Primitif 2026.

Les participations intègrent les choix techniques ainsi que les incidences endogènes et exogènes concourant à la révision des prix des prestations, à l'évolution de la masse salariale et aux incidences fiscales de l'exercice 2026.

Au vu des besoins de l'exercice 2026, les participations financières pour l'exercice des missions du SIVED NG ont été établies comme suit :

- 5 297 548 € pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) ;
- 2 409 295 € pour la Communauté de Communes Cœur du Var (CCCV) ;
- 1 126 630 € pour la Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV).

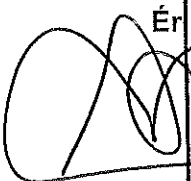
**Il est demandé au Comité Syndical :**

- **DE FIXER** les participations financières de ses membres, pour l'exercice 2026, à :
  - 5 297 548 € pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV),
  - 2 409 295 € pour la Communauté de Communes Cœur du Var (CCCV),
  - 1 126 630 € pour la Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV).
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à notifier cette délibération chaque membre du syndicat et à émettre les titres de recettes mensuels correspondants, conformément aux modalités prévues.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Syndical adopte, à l'**unanimité**, cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Éric AUDIBERT  
**SIVED**  
Nouvelle Génération  
174 Route de le Val - Quartier de Paris  
83170 BRIGNOLES  
N° SIRET 25830263700024